



Plouzané, le 17 septembre 2012

Le Principal

à

Mesdames, Messieurs les enseignants, CPE ,
documentaliste, ASEN et TOS.

Mesdames et Messieurs les Parents
d'élèves.

Objet : calendrier scolaire de l'année 2012-2013.

Madame, Monsieur,

La note du 16/07/2012 concernant le calendrier scolaire de l'année 2012-2013 a été modifiée par une autre note datée du 6 septembre 2012. Celle-ci indique que les vacances de la Toussaint débuteront le vendredi 26 octobre au soir et finiront le lundi 12 novembre au matin. En contrepartie, les congés d'été débuteront, plus tard (le vendredi 5 juillet 2013 au soir au lieu du jeudi 4 juillet) et deux demi-journées devront être récupérées au cours de l'année.

L'académie de Rennes a décidé d'organiser cette récupération de la manière suivante :

- Une demi-journée récupérée le **mercredi 3 avril 2013 après-midi** où il y aura cours selon un emploi du temps équivalent à celui d'un vendredi après-midi de semaine A.
- Une demi-journée récupérée le **mercredi 22 mai 2013 après-midi** où il y aura cours selon un emploi du temps équivalent à celui d'un jeudi après-midi de semaine B.

Par ailleurs le calendrier scolaire de l'année 2012-2013 a fait l'objet d'une harmonisation académique en ce qui concerne le vendredi 10 mai 2013. Celui-ci sera vaqué (les mercredi 8 et jeudi 9 mai étant fériés). La récupération de cette journée se fera de la manière suivante :

- Le **mercredi 17 octobre 2012 après-midi** où il y aura cours selon un emploi du temps équivalent à celui d'un vendredi après-midi de semaine B.
- Une demi-journée « portes ouvertes » se déroulant un samedi matin dont la date sera fixée ultérieurement et concernant seulement les personnels travaillant au collège (et non les élèves).

Les transports urbains et départementaux seront en mesure de fonctionner à ces dates.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Principal
A. BOUCHEZ
LE PRINCIPAL
PLOUZANÉ